

CONVOCAATION A L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 18 JANVIER 2018

Orsay le 14 décembre 2017

Cher adhérent, chère adhérente,

Vous êtes cordialement invité(e) à l'**Assemblée Générale de l'A.S.E.OR.** qui aura lieu le Jeudi 18 janvier 2018 à 20h30 à la **salle de conférences de la Grande Bouvèche** à Orsay

Ordre du jour

- 1. Rapport moral,**
- 2. Rapport financier,**
- 3. Budget prévisionnel et montant des cotisations,**
- 4. Renouvellement des membres du Conseil d'Administration,**
- 5. Débat sur le thème : Les actions en cours**
- 6. Les résolutions,**
- 7. Questions diverses,**

Pour nous permettre d'avoir plus de temps pour les échanges et débats lors de l'Assemblée Générale, vous trouverez ci-joint la liste des principales actions de l'A.S.E.O.R. en 2017. Vous pourrez donc en prendre connaissance avant l'Assemblée.

Je vous invite à nous communiquer vos problèmes, vos remarques et vos questions, si possible avant l'Assemblée Générale.

Au cas où vous ne seriez pas disponible le 18 janvier, veuillez nous **retourner le pouvoir ci-joint dûment rempli et signé** (avec la mention : « bon pour pouvoir »)

L'Assemblée Générale est strictement réservée aux adhérents à jour de leur cotisation de 2017 (adhésion 17€, adhésion de soutien 30 €, adhésion pour étudiant 3 €)

Les membres qui n'auraient pas encore acquitté leur cotisation pourront le faire le 18 janvier prochain, de préférence par chèque à l'ordre de l'A.S.E.OR. (le préparer à l'avance), ou à défaut en fournissant l'appoint.

Bien cordialement,

Le Président de L'A.S.E.OR.

Lionel Champetier

POUVOIR

Je soussigné (*Nom, prénom, adresse*) :

Donne tout pouvoir à M.

Pour me représenter à l'Assemblée Générale de l'ASEOR le 18 janvier 2018

Signature : (à précéder de la mention : *bon pour pouvoir*)

PRINCIPALES ACTIONS DE L'ASEOR
Depuis l'Assemblée Générale du 19 janvier 2017

Actions auprès des adhérents

◇ Le Conseil d'Administration s'est réuni 5 fois depuis la dernière Assemblée Générale.

Documents diffusés

◇ «INFOS-ASEOR» numéro 41 (à tous les adhérents)

Communication

◇ Durant l'année en plus du site internet diffusion d'informations courtes et brèves par internet à tous les adhérents et sympathisants.

Manifestations

◇ Journée des associations le 10 septembre 2017

◇ Réunion des distributeurs le 25 novembre 2017

Actions auprès de la Municipalité

◇ Interventions auprès de la Municipalité pour :

- ✓ **la révision du PLU** : courriers divers, recours gracieux, recours contentieux,
- ✓ **le Projet Linkcity** : courriers divers, recours gracieux, recours contentieux,

◇ Commission consultative des services publics locaux (CCPLS)

Interventions en dehors de la commune

1. Syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique de la vallée de l'Yvette(SIAHVY)
 - avec le collectif de l'Yvette analyse des causes d'inondations d'avril 2016 et étude de la renaturation des berges de l'Yvette (PRGE)
 - commission consultative des services publics locaux (CCPSL)
2. Syndicat intercommunal des ordures ménagères de la vallée de Chevreuse (SIOM) :
 - commission consultative des services publique locaux, (CCSPL)
 - commission locale d'information et de suivi (CLIS)
3. Etablissement public d'aménagement Paris Saclay :
 - réunions d'échange Paris Saclay avec les associations,
 - réunions de chantiers sur les ZAC de Polytechnique et le Moulon,
 - réunions thématiques (hydrologie, circulations douces, ZPNAF, carrefour de Corbeville, etc...).

Actions dans le cadre de l'UASPS

Comme membre de l'Union des Associations de Sauvegarde du plateau de Saclay et des vallées limitrophes (UASPS) l'ASEOR participe aux actions entreprises pour la sauvegarde du plateau de Saclay.

- Participation à la Commission Locale d'Information (CLI) du CEA de Saclay
- Participation aux différentes réunions avec les élus de la CPS et les représentants de l'EPAPS pour tout ce qui concerne : L'Opération Paris-Saclay Territoire-Sud

Groupes de travail à relancer sans attendre

Le but d'un groupe de travail est de collecter les informations sur les projets, de les discuter ensemble pour que l'ASEOR se positionne sur le projet dans notre intérêt.

AVENIR DU CENTRE VILLE

Vous êtes curieux, concernés ou intéressés par le sujet, venez prendre part au groupe de travail sur l'aménagement du Centre Ville.

Déjà en 2011, l'ASEOR avait procédé à une consultation auprès des habitants sur l'avenir du centre ville. La municipalité a lancé une réflexion, des projets sont prévus d'être présentés en fin d'année 2017.

Mobilisons-nous pour voir se réaliser un centre ville dont nous avons envie et pas simplement imposé.

PLATEAU DE SACLAY – ZAC DE CORBEVILLE

Vous ne pouvez pas ignorer le ballet des grues qui animent le plateau de Saclay depuis quelques années.

Situé au sud-est du plateau de Saclay entre la ZAC de Moulon et la ZAC du quartier de l'Ecole polytechnique, le quartier de Corbeville est un secteur d'articulation majeure du campus urbain Paris-Saclay. Chevauchant les communes d'Orsay et de Saclay, ce secteur est voué à devenir un quartier mixte regroupant logements, activités économiques, services, commerces et équipements notamment sportifs.

Projet de Contrat de Développement Territorial validé en Comité de pilotage du 10 juillet 2015 (extrait concernant le quartier de Corbeville)

Eléments de programmation

Etablir une programmation précise reste prématurée pour ce futur quartier. L'essentiel est la réalisation d'un quartier de ville équilibré comportant toutes les aménités utiles aux habitants : services, commerces et équipements de proximité. Un pôle sportif est prévu au titre de la ZAC du quartier de l'Ecole polytechnique dans le cadre du Plan campus et des futurs besoins des usagers du territoire.

Est également prévu sur le quartier de Corbeville la réalisation de 1 500 logements. Toutefois, contrairement aux quartiers de Moulon et de l'Ecole polytechnique, le quartier de Corbeville ne fait pas pour l'instant l'objet d'une procédure de zone d'aménagement concertée engagée. La réalisation d'un quelconque projet devra donc : être soumis à une étude de faisabilité, donné lieu à un large débat public, s'accompagner du financement d'équipements publics adéquats, permettre le bon fonctionnement du quartier en lui-même, s'appuyer sur des solutions viables en terme de liaison plateau-vallée, être correctement desservi par les transports en commun...

Les collectivités territoriales souhaiteraient étudier également l'implantation des équipements suivants :

- un centre hospitalier universitaire (CHU) spécialisé dans les maladies neuro-dégénératives au nord de la RD128, à proximité de la Martinière (Cf. fiche dédiée) ;

- un lycée international, programme répondant à la fois au besoin local et à l'ambition du projet d'envergure internationale (Cf. fiche dédiée).

Quel est l'avancement du projet aujourd'hui ? Pour le savoir venez participez à ce groupe de travail